



Le 20 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point sur la sécurité de l'Euro 2016 de Football

M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur et M. Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ont présidé ce jour Place Beauvau une réunion du Centre Interministériel de Crise de sécurité de l'EURO 2016 de football, en présence de M. Jacques LAMBERT, Président de la société EURO 2016 SAS, afin de faire un point sur la sécurité de la compétition, alors que 26 des 51 matchs se sont déjà déroulés.

Les Ministres et Jacques LAMBERT, Président d'EURO 2016 SAS, ont tenu à remercier l'ensemble des services de l'Etat mobilisés pour assurer la sécurité de la compétition : les forces de l'ordre - policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, militaires - mais aussi les préfets et les agents des préfetures, les services de secours et les administrations de tous les ministères concernés, pour le travail déjà accompli et celui à venir. Ils ont également remercié l'ensemble des villes-hôtes, avec qui l'Etat travaille en parfaite coordination.

A l'exception des incidents survenus à Marseille samedi 11 juin, les matchs se sont déroulés sans incidents notables et les dispositifs de sécurité ont permis, jusqu'à présent, un bon déroulement de la compétition. Les Ministres ont fait le point avec l'organisateur de l'événement, la société EURO 2016 SAS, sur les incidents qui ont pu se produire à l'intérieur de certains stades, et les mesures prises par l'organisateur, responsable de la sécurité à l'intérieur des stades, pour y remédier aussitôt.

Face aux violences, l'Etat est d'une fermeté totale. Depuis le début de la compétition, les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de 557 individus, notamment pour violences, vols ou dégradations de biens. Parmi elles, 344 ont été placées en garde à vue, 21 ont déjà été condamnées à des peines de prison ferme et 6 avec sursis.

Par ailleurs, 25 personnes ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. Pour éviter tout retour sur le territoire national de ces individus, leurs visas ont également été abrogés, et des arrêtés d'interdiction administrative du Territoire seront pris en complément. Ces mesures s'ajoutent aux 3200 fiches d'interdiction d'entrée du territoire qui avaient été prises avant le début de la compétition.

Ces actions de sécurisation se poursuivront tout au long de la compétition. Dans le contexte de menace terroriste, mais aussi face aux comportements violents des hooligans, l'Etat et les organisateurs continuent de mobiliser tous les outils mis en place pour la sécurité de l'EURO: le centre interministériel de crise au ministère de l'Intérieur, mais également la cellule d'analyse des risques basée à la direction générale de la police nationale, le centre de coopération policière internationale de Lognes, et les ressources de police administrative. Tous ces outils sont activés 24 heures sur 24, dans un souci de vigilance constante et de parfaite efficacité.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53
Service de presse de Patrick KANNER : 01 49 55 32 30
Service de presse de la société EURO 2016 SAS : 09 65 67 30 00